

# Les Voiles d'Occitanie à St Tropez

Du 19 au 26 septembre 2020



## Fiche d'inscription

A renvoyer avant le **30 avril 2020** au Gruissan Yacht Club accompagné du règlement



### SKIPPER

Club: .....

Nom : ..... Prénom : .....

@ mail : ..... Mobile : .....

### BATEAU

Nom : .....

Voilier  Vedette  Cie Assurance : ..... N° police : .....

Longueur : ..... Largeur : ..... T.E. : .....

### Je m'inscris

Au Rallye de St Tropez prévu entre le 19 et 26 septembre 2020

**Le montant de la confirmation d'engagement est fixé à 50 € par bateau.**

*Il sera conservé pour les dépenses engagées par le club en cas de désistement mais remboursé en cas d'annulation de la sortie.*

Resteront à la charge de chaque équipage les restaurants, les amarrages dans les ports et les sorties éventuelles..

Règlement par chèque  N°: ..... banque : .....  
espèces

Fait à :

Date :

Signature

Inscription réalisée aux régates des Voiles de St Tropez : oui  non

19 au 26 sept. : Rallye Gruissan => St Tropez

28 sept. au 4 oct. Régates des Voiles de St Tropez



GRUISSAN YACHT CLUB Quai de la tramontane 11430 Gruissan  
Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Voile  
[gruissan.yacht.club@wanadoo.fr](mailto:gruissan.yacht.club@wanadoo.fr) <https://gruissan-yacht-club.com>